18e TIR DES BOUGERIES



SOCIÉTÉ DE TIR APPLES

La Société de tir d'Apples a le plaisir de vous convier au 18 ème Tir des Bougeries, qui aura lieu du mercredi 18 au samedi 21 juin 2025.

Vous trouverez ci-joint les documents d'inscription. Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très bons tirs.

Tir de Groupe CSOC à 300m sur 4 cibles Polytronic TG 3002

Mercredi	18 juin	17h00 - 20h30	
Jeudi	19 juin	17h00 - 20h30	LEO
Vendredi	20 juin	17h00 - 20h30	
Samedi	21 juin	9h00 - 12h00	LLO

Société organisatrice : Société de tir Apples

Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.

Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de

groupes formés:

Cat A: de 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats ou appui par le 4^{ème}. Le groupe de 3 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. **Cat D et E**: de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats ou appui par le 6^{ème} (à choix). Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.

Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné

sur le formulaire d'inscription.

Inscriptions: Elles peuvent se faire en ligne sur le site tirapples.ch ou sont à adresser à :

M. Guillaume Saouli, Route de Vullierens 21, 1124 Gollion,

Ou par e-mail à secretaire@tirapples.ch

Le délais d'inscription est fixé au 15 juin 2025 au moyen de la formule appropriée.

Paiement : Les finances individuelles et de groupe pourront être versées à la Banque Raiffeisen

Du Mt-Tendre, 1147 Montricher, en faveur du compte 51271.98

(IBAN :CH57 8080 8006 8897 3729 1) avant le tir, en précisant bien le nom de

votre société.

Finance de groupe : Elle est fixée à CHF 30.- pour Cat A

Elle est fixée à CHF 40.- pour Cat D/E

Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au

minimum.

Livret de tir & Taxes

FST/AVTS:

Mutations:

Le livret de tir est obligatoire. Le prix est de Fr. 8.00. Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr.1.00/tireur,

ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.

Paiement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance

de groupe ont été acquittés.

Distinction/ Une seule carte couronne sera délivré par tireur,

Carte couronne : Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "Bougeries " et "St-Pierre "

Positions: Fusil standard, couché sans appui

Arme libre, pas couché * Fusils d'assaut, sur bipied

Mousqueton, couché sans appui, appuyé ou sur bipied

* Les vétérans peuvent tirer avec l'arme libre en position couchée bras franc.

* Les seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.

Catégorie d'armes : Cat. A : Armes standard et armes libres

Cat. D : FA 57/03 – MQ 31/11 Cat. E : FA 90 – FA 57/02

Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes

Cat. D/E: Toutes les armes d'ordonnance

Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition

personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice. En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.

Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des

ruptures de matériel liés aux installations de tir.

Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et

réglées immédiatement. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST

reste réservé.

CIBLE EXERCICE

Armes : Selon les dispositions générales

Cible: A10 pts

Nombre de coups : 5, coup par coup (nombre de passes illimitées, interruption à volonté)

Position : Selon les dispositions générales
Prix de la passe : Fr. 5.- (munitions comprises)

CIBLE GROUPE - BOUGERIES

Prix de la passe: Fr. 18.00 par tireur (munitions comprises).

Armes: Toutes les armes
Champ des points: Cible A 10

Nombre de coups: 8, dont 5 coups par coup, et 3 coups en série, sans interruption.

Finance de groupes : Cat D et E 40.-

Cat A 30.-

Catégorie de groupe : Cat A – Cat D/E

Distinction: E / S V / J SV / JJ

Cat. A Fusil standard, Fusil libre 72 70 69
Cat. D FA57/03, Mousqueton 67 65 64
Cat. E FA57/02, FA90 65 63 62

Classement : Deux classements catégories A le total des 3 meilleurs résultats individuels définit

le rang, appuis par le 4^{ème} résultat et D/E (Armes d'ordonnance), le total des cinq meilleurs résultats individuels définit le rang, appui par le 6^{ème} résultat, puis par le

meilleur résultat individuel, puis par l'âge pour les 2 catégories.

Répartition: A condition qu'il y ait au moins 5 groupes par catégorie, sinon les finances de

groupe seront remboursées. 100% du produit de la finance d'inscription des

groupes au 60% des groupes classés dans la même catégorie.

Cat A: 1er prix CHF 120.00, dernier prix CHF 20.00 Cat D/E: 1er prix CHF 200.00, dernier prix CHF 20.00

Dispositions : Chaque participant ne peut s'aligner qu'avec un seul groupe ou dans une

seule catégorie.

CIBLE REPARTITION

Arme: Toutes les armes

Visuel: A10

Programme de concours : 6 coups, c. p. c, sans interruption Prix de la passe : **Fr. 20.- (munitions comprise)**

			7 7 7	/ \
Répartition :	Points	Cat A	Cat D	Cat E
	60	Fr. 60.00	Fr. 100.00	Fr. 100.00
	59	Fr. 30.00	Fr. 70.00	Fr. 70.00
	58	Fr. 20.00	Fr. 50.00	Fr. 50.00
	57	Fr. 15.00	Fr. 40.00	Fr. 40.00
	56	Fr. 10.00	Fr. 30.00	Fr. 30.00
	55	Fr. 8.00	Fr. 20.00	Fr. 25.00
	54	/	Fr. 15.00	Fr. 20.00
	53	ILL	Fr. 10.00	Fr. 15.00
	52	.	Fr 8.00	Fr. 10 .00
	51		Fr. 5.00	Fr. 8.00
	50			Fr. 5.00

Prix en espèces : Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes

ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes,

la différence sera attribuée au concours de groupes dans les catégories

concernées A ou D/E (Armes d'ordonnance)

Armes : Selon dispositions générales

Champ des points : Cible A 100

Nombre de coups : 5, coup par coup, sans interruption

Position : Selon dispositions générales

Prix de la passe : Fr. 18.- (munitions comprise)

Distinctions: E / S V / J SV / JJ

Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	440	430	425
Cat. D	FA57/03, Mousqueton	415	410	405
Cat. E	FA57/02, FA90	405	395	390

Classement: En 3 catégories A/D/E au total des points, puis par l'âge.

Répartition : aux 3 premiers classés : 1er Fr. 70.- / 2è Fr. 50.- / 3è Fr. 30.00

CLASSEMENT ROI DU TIR

1 Roi par catégorie (A, D et E), à l'addition du total des passes « Groupe » et «Répartition» et le 10% de la passe « St-Pierre » appui par la passe groupe, puis par l'âge.

1er Fr. 100.- 2ème Fr. 50.- 3ème Fr. 30.-

Le Président

David Senn

Le Secrétaire et responsable du Tir

Guillaume Saouli

ASSOCIATION VAUDOISE DE TIR SPORTIF APPROBATION DU PLAN DE TIR : LE 02 FEVRIER 2025

Le Chef de la Division fusil:

Gilbert Hédiguer

SOCIÉTÉ DE TIR APPLES